



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-502

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

**l'autorisation d'occupation du domaine public
1243 rue du docteur Bailliet
le jeudi 18 décembre 2025 de 8H à 12H**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande en date du 10 décembre 2025 de Madame Cécile CREPIN, demeurant 1243, rue du docteur Bailliet à ISBERGUES (62330),

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter les travaux de terrassement sur l'immeuble situé 1243, rue du docteur Bailliet à ISBERGUES (62330),

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le stationnement d'un camion toupie est autorisé le jeudi 18 décembre 2025, au niveau de l'immeuble, situé, 1243, rue du docteur Bailliet à ISBERGUES (62330) pour l'exécution des travaux susmentionnés.

Article 2 : Le stationnement sera interdit au droit et aux abords du chantier pour tout autre véhicule.

Article 3 : Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire de son chantier, de jour comme de nuit, et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-502

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville d'Isbergues, et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **15 DEC. 2025**

Le Maire,



David THELLIER

Publié le **16 DEC. 2025**